

RAPPORT DE LA STATISTIQUE CRIMINELLE

POUR L'ANNEE FINISSANT LE 30 SEPTEMBRE 1899.

Cette statistique est recueillie en vertu de l' "Acte de la Statistique Criminelle," chapitre 60, Statuts Revisés du Canada.

Le rapport ci-joint contient les "délits sujets à poursuite" et les "condamnations sommaires"; dans les premiers se trouvent compris tous les cas expédiés par les magistrats de police ou autres juges de paix, du consentement des accusés, sous l'autorité des actes concernant les "procès expéditifs", les "procès sommaires" et les "jeunes délinquants"; tandis que les dernières ne contiennent que les cas expédiés sommairement par les juges de paix, en dehors des sessions, sous l'autorité de l' "Acte des condamnations sommaires."

DELITS SUJETS À POURSUITE.

Les délits sujets à poursuite sont subdivisés en six classes:—Outrages contre la personne; délits avec violence contre la propriété; délits sans violence contre la propriété; offenses malicieuses contre la propriété; faux et délits par rapport à la monnaie; autres délits non compris dans les classes précédentes.

Le nombre d'accusations pour délits sujets à poursuite, dans les différentes provinces du Dominion, a augmenté de 17 durant l'année finissant le 30 septembre 1899; 8,170 en 1899, contre 8,153 en 1898. De ce nombre d'accusations, en 1899, il y a eu 2,355 acquittements, 11 cas d'emprisonnement pour cause de folie et 91 cas dans lesquels, pour différentes raisons, aucune sentence n'a été prononcée; contre 2,247 acquittements, 29 emprisonnements pour cause de folie et 90 cas ne recevant aucune sentence en 1898. Le nombre de condamnations se trouve donc ainsi réduit à 5,713 en 1899, et à 5,787 en 1898, dans l'ordre suivant:—

PROVINCES.	Nombre de condamnations.		Nombre de condamnations par 10,000 habitants.	
	1898.	1899.	1898.	1899.
Ile du Prince-Edouard.....	37	16	3·38	1·46
Nouveau-Brunswick.....	104	125	3·23	3·89
Nouvelle-Ecosse.....	240	250	5·24	5·44
Manitoba.....	200	224	9·40	9·57
Québec.....	1,603	1,779	10·10	11·01
Ontario.....	2,900	2,693	12·85	11·71
Les Territoires.....	190	256	14·56	18·06
Colombie-Britannique.....	513	370	32·33	20·33
Canada.....	5,787	5,713	11·06	10·65

Comme on peut le voir par le tableau qui précède, le nombre de condamnations a augmenté dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, le Manitoba, Québec et les Territoires; tandis qu'il a diminué dans Ontario, l'Ile du Prince-Edouard et la Colombie-Britannique. L'augmentation dans les Territoires est dû presque entièrement à l'accroissement du district du Yukon.